

Décision n° 2026_05_09
IUT de RODEZ

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Vu l'avis du conseil de l'IUT de Rodez en date du 19 février 2026

DECIDE :

Article 1

Les tarifs des formations en apprentissage proposées par l'IUT de Rodez pour l'année universitaire 2026 - 2027, figurent en annexe de la présente décision.

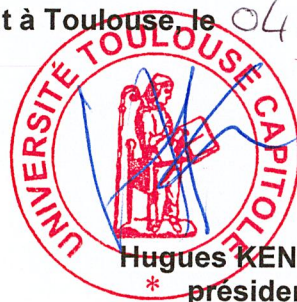
Article 2

Dans le cas où les tarifs sont supérieurs aux niveaux de prise en charge fixés par France Compétences, la structure d'accueil de l'apprenti supporte le reste à charge ; ce reste à charge peut faire l'objet d'une négociation avec l'IUT de Rodez.

Article 3

Les tarifs sont ceux affichés par le CFA partenaire et constituent avec les éventuels « restes à charge » négociés, la base de calcul du reversement que ce CFA partenaire effectue au bénéfice de l'IUT de Rodez selon les conventions conclues avec celui-ci.

Fait à Toulouse, le 04/05/2026



Hugues KENFACK,
*
président

Diplômes en apprentissage	
Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) 3 ^e année	8 000 €
Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Informatique 3 ^e année	8 000 €
Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Qualité Logistique Industrielle et Organisation (QLIO) 2 ^e et/ou 3 ^e année	8 000 € (l'année de formation)
Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Information – Communication (INFOCOM) 3 ^e année	8 000 €
Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) Carrières Juridiques (CJ) 3 ^e année	8000 €
Licence professionnelle mention Maintenance des Systèmes Industriels, de production et d'énergie, Parcours Maintenance de l'Industrie du Futur (MIF)	9000 €



Décision n° 2026_05_08
IUT de Rodez

LE PRESIDENT,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

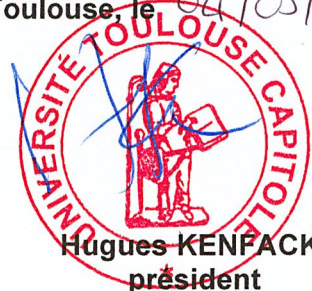
Vu l'avis du Conseil de l'IUT en date du 19/02/2026

DECIDE :

Article 1

Les tarifs de la formation continue proposées par l'IUT de Rodez pour l'année universitaire 2026 - 2027, figurent en annexe de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 04/05/2026



Hugues KENFACK,
président

Tarifs de la formation continue IUT de Rodez – Année universitaire 2026 - 2027

Les tarifs affichés concernent les frais de formation, ils sont exclusifs des droits d'inscription universitaires arrêtés annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; sauf mention contraire, les droits d'inscription sont exigibles au début de chaque année universitaire et n'intègrent pas les support(s) pédagogique(s) éventuels ; ils sont à régler dès l'inscription à la formation. Quand un plan de formation s'étale sur plusieurs années, et sauf mention contraire, les droits d'inscription au diplôme sont exigibles à chaque début d'année universitaire.

Cas particuliers : En application des textes, sont exonérés des droits d'inscription universitaires : les stagiaires inscrits dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

Diplômes de FI accueillant un public de FC – Frais de gestion, d'accompagnement et de formation			
Bachelor Universitaire de Technologie - par année de formation			2 000 €
Licence professionnelle			5 000 €
Dans le cas d'une prise en charge individuelle du parcours de formation professionnelle, le tarif par année de formation fera l'objet d'un abattement de 30%			
Contrats de professionnalisation			
20 €/H avec possibilité de modulation en lien avec le montant de prise en charge OPCO			
Formations qualifiantes et cycles ponctuels			
Journée inter-entreprises – tarif par stagiaire			
Effectifs des groupes : de 5 personnes minimum à 24 personnes maximum		250 € à 750 €	Fourchette de prix évaluée en fonction du niveau de la formation
Journée intra-entreprises : forfait journalier (7h)			
Formation de base		1 400 €	Ces tarifs peuvent faire l'objet d'une négociation par convention ou être proratisés à l'heure
Formation de spécialité		1 800 €	
Formation d'expertise		2 500 €	